

**ARRETE N° 145 /23/MMG/DIRCAB/DGM.  
PORTANT SUSPENSION DE LA DELIVRANCE DE  
PERMIS D'EXPLOITATION ARTISANALE SEMI-  
MECANISEE AUX SOCIETES MINIERES**

**LE MINISTRE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE**

- Vu** la Constitution de la République Centrafricaine du 30 août 2023;
- Vu** la Loi n° 09.005 du 29 avril 2009, portant Code Minier de la République Centrafricaine ;
- Vu** le Décret n° 23.199 du 30 août 2023, portant promulgation de la constitution de la République Centrafricaine;
- Vu** le Décret n° 09.126 du 30 avril 2009, fixant les conditions d'application de la Loi n° 09.005 du 29 avril 2009, portant Code Minier de la République Centrafricaine ;
- Vu** le Décret n° 22.040 du 07 Février 2022, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 22.041 du 09 Février 2022, portant confirmation des Membres du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 23.148, du 19 Juin 2023, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Mines et de la Géologie et fixant les attributions du Ministre ;

**SUR RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL DES  
MINES ET DE LA GEOLOGIE**

# **ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : la délivrance des Permis d'Exploitation Artisanale Semi-Mécanisée aux sociétés minières est suspendue sur toute l'étendue du territoire national jusqu'à nouvel ordre.

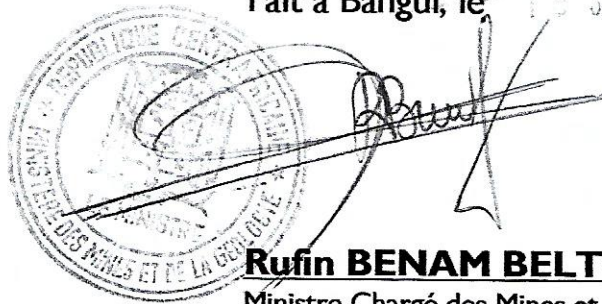
**Motifs :**

- destruction de l'environnement ;
- utilisation des produits chimiques toxiques et prohibés ;
- non respect de cahier de charge ;
- non respect des directives administratives.

**Article 2** : l'Inspecteur Général des Mines et de la Géologie, le Directeur Général des Mines, le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale, le Directeur Général de la Police Nationale et le Directeur de l'Unité Spéciale Anti-Fraude Minière (USAF) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la stricte application des dispositions du présent Arrêté.

**Article 3** : le présent Arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature et sera communiqué partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 13 SEPT 2023



**Rufin BENAM BELTOUNGOU**  
Ministre Chargé des Mines et de la Géologie

**COPIE :**

- SEM PRCE.....ATCR
- SEM PMCG.....ATCR